

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2019



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2019

PRESIDENCE

Monsieur Marc HONORE, Maire.

M. le Maire ouvre la séance à 20h30 et fait procéder à l'appel par le Secrétaire de Séance

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Nicole MARTIN

PRESENTS

Monsieur Marc HONORE, Madame Elodie SORNAY, Monsieur François DAZELLE, Madame Annie DEBRAY-GYRARD, Monsieur Jean-Paul DEMAREZ, Madame Suzanne JAUNET, Monsieur Daniel GIRAUD, Monsieur Pierre-Henri BOVIS et Monsieur Gharib NAJI (Maires-Adjoints), Monsieur Eric SURET, Monsieur Jean-François DEMAREZ (Conseillers Municipaux Délégués), Madame Malika BELLAL, Madame Nicole MARTIN, Madame Elisabeth MALHO, Madame Cécile VINCENT, Monsieur François LARONDE, Monsieur Jacques TANGUY, Madame Consuelo LECERF, Monsieur Alain OUTREMAN, Madame Nelly PASCAUD, Madame Martine QUILLERE, Madame Jessica DORLENCOURT et Madame Pauline MATHEY, Conseillers Municipaux

ABSENTS REPRESENTES

Madame Véronique FORENSI
Madame Michelle BASTIEN
Madame Marie-Annick LOUSTANEAU
Monsieur Patrick TERNANT
Madame Lucie HOUSSAIS
Monsieur Nicolas BENARD
Madame Delphine DUMONT
Madame Rachel DEROUAULT
Monsieur Pascal FRAUDIN

POUVOIR A

Madame Annie DEBRAY-GYRARD
Madame Suzanne JAUNET
Monsieur Jean-François DEMAREZ
Monsieur Gharib NAJI
Monsieur Marc HONORE
Monsieur Jean-Paul DEMAREZ
Monsieur François DAZELLE
Madame Jessica DORLENCOURT
Monsieur Alain OUTREMAN

ABSENTS NON REPRESENTES

Monsieur Mohamed TAMEGA

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DEPUIS LA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

N°	Objet	Montant en € (TTC)
104	convention avec AROEVEN pour l'organisation d'un stage BAFA du 21 octobre au 28 octobre 2019 au Bateau Vivre	gratuit
105	convention avec le CSA pour la mise à disposition du minibus au profit du service Jeunesse du 1 ^{er} octobre 2019 au 31 août 2020	gratuit
106	modification de la sous régie de recettes temporaire « évènementiel » pour l'encaissement des produits issus de la vente des pots de miel lors des journées du patrimoine et de la fête du céleri	
107	convention avec GPS&O pour la mise à disposition de la piscine Saint-Exupéry à Poissy du 16 septembre 2019 au 25 mai 2020 (avec maîtres -nageurs) pour les écoles primaires	37 968 €
108	convention avec la LGA pour un partenariat dans le cadre du Club d'Initiative Sportive (les mercredis de septembre 2019 à juin 2020 : activité gymnique au gymnase Claude Rouffy)	gratuit
109	convention avec le CLOCA pour un partenariat dans le cadre du Club d'Initiation Sportive (les mercredis de septembre 2019 à juin 2020 : activité judo au gymnase Courbertin, tir à l'arc au gymnase Vilar)	gratuit
110	convention avec le comité d'établissement d'INEO SYSTRANS pour la mise à disposition d'installations sportives (terrain de football Wallon et cours de tennis ouvert 44 rue de St-Germain) pour la saison sportive 2019/2020	20€/heure (tennis) et 10 €/heure (foot)
111	convention avec l'association Sultans of Swing pour l'organisation d'ateliers culturels et artistiques d'octobre à décembre 2019 au Bateau Vivre	1 600 €
112	convention d'utilisation ponctuelle de l'espace de restauration du centre de loisirs Tati avec le RCSO ACHERES le 28 septembre 2019 dans le cadre de leur plateau de rugby à 5	gratuit
113	contrat avec la compagnie Zebuline pour la prestation : la nuit c'est chouette dans les structures petite enfance pour les fêtes de décembre 2019	2 490
114	convention de mise à disposition d'une bouteille de gaz au CTM avec la société Air Liquide France Industrie	366
115	appel de l'ordonnance du juge des référés du Tribunal Administratif de Versailles du 11 octobre 2019 suite aux recours des Tibétains installés à la lisière Saint-Jean - désignation d'un avocat	-
116	modification de la sous régie de recettes temporaire « évènementiel » pour l'encaissement des droits de place au titre de l'installation du cirque Zavatta du 14 au 21 octobre 2019	-
117	convention avec les écoles des Eco-activités, campus d'Aubergenville, pour un contrat d'apprentissage de préparation au diplôme « CAP Monteur Installateur Sanitaire » destiné à un apprenti	14 388

LISTE DES MARCHES

n° marché	titulaire	objet du marché	catégorie	montant total HT	date de notification
201911	Groupement Mandataire ETPL 1 bis rue du gros murger 95310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE Co-traitant TELEREP France ZAC du Petit Parc 20, rue des Fontenelles 78920 ECQUEVILLY	réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement non visitables	travaux	1 000 000 €	28/09/2019

17-004	SYSCO France Siège social 14, rue Gerty Archimède 75012 Paris	avenant n° 1 aux marchés fourniture de denrées alimentaires 17-004J Lot 10 charcuterie traiteur 17-004K Lot 11 traiteur de la mer	fournitures courantes & services	sans	02/10/2019
1216264	Elis Bondoufle SANELIS Plaisir 14, rue Paul Langevin 78370 PLAISIR	contrat de location et maintenance d'une fontaine à bonbonne pour la Bibliothèque	fournitures courantes & services	2 600 €	29/07/2019

70. DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 01 (DM1) - BUDGET PRINCIPAL - BP2019

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) la décision modificative n°1 au budget primitif 2019 du budget principal selon les écritures indiquées dans le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Chapitre	Nature	Fonction	O/R	Libellé	Montant	
011	637	020	R	Autres Impôts, taxes et versements assimilés.	-11 000	
011	6288	020	R	Autres services extérieurs	-10 000	
011	6247	421	R	Transports collectifs	-2 000	
011	6042	423	R	Achats de prestations de services	-2 000	
011	6288	253	R	Autres services extérieurs	-2 000	
011	6156	020	R	Maintenances informatiques	-8 000	
011	611	024	R	Contrats de prestations de services-illuminations.	-10 000	
Sous-total chapitre 011 Charges à caractère général					-45 000	
012	64131	020	R	Rémunérations personnel non titulaire	45 000	
Sous-total chapitre 012 Charges de personnels et frais assimilés					45 000	
67	678	020	R	Réajustement du transfert du résultat de fonctionnement du budget annexe assainissement à la CUGPSEO.	-134 826	
Sous-total chapitre 67					-134 826	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						-134 826
RECETTES						
73	73222	020	R	Fonds de solidarité des communes d'Ile-De-France	-33 381	
Sous-total chapitre 73					-33 381	
74	7411	020	R	Dotation forfaitaire (DGF)	-91 668	
74	744	020	R	FCTVA	-7 067	
74	748314	020	R	Dotation unique de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	-2 710	
Sous-total chapitre 74					-101 445	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT						-134 826

71. APPROBATION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEFINITIVE VERSEE PAR LA CU GPSO

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY contre, Nelly PASCAUD s'abstenant) les attributions de compensation définitives 2016 ci-dessous :

COMMUNES	AC DEFINITIVES 2016
ACHERES	2 392 329,95
ALLUETS LE ROI (LES)	145 551,65
ANDRESY	-615 456,60
ARNOUVILLE LES MANTES	-32 227,35
AUBERGENVILLE	5 337 565,00
AUFFREVILLE BRASSEUIL	-49 752,45
AULNAY SUR MAULDRE	191 105,35
BOINVILLE EN MANTOIS	619 702,00
BOUAFLE	-28 547,00
BREUIL BOIS ROBERT	-33 618,20
BRUEIL-en-VEXIN	39 666,00
BUCHELAY	605 410,00
CARRIERES-sous-POISSY	2 169 698,55
CHANTELOUP LES VIGNES	-60 445,30
CHAPET	-34 158,90

CONFLANS STE HONORINE	7 304 642,00
DROCOURT	-17 327,00
ECQUEVILLY	864 901,00
EPONE	2 407 029,00
EVECQUEMONT	163 245,00
FALAISE (LA)	-20 819,80
FAVRIEUX	7 225,45
FLACOURT	5 950,45
FLINS SUR SEINE	1 308 634,00
FOLLAINVILLE DENNEMONT	289 018,00
FONTENAY MAUVOISIN	163 678,00
FONTENAY-ST-PERE	53 384,75
GAILLON SUR MONTCIENT	64 483,00
GARGENVILLE	1 240 628,00
GOUSSONVILLE	122 803,00
GUERNES	46 400,75
GUERVILLE	752 860,00
GUITRANCOURT	229 416,00
HARDRICOURT	529 857,00
HARGEVILLE	2 738,30
ISSOU	521 671,00
JAMBVILLE	-93 896,50
JOUY MAUVOISIN	-7 009,95
JUMEAUVILLE	33 727,90
JUZIERS	352 543,00
LAINVILLE EN VEXIN	86 880,00
LIMAY	3 964 388,00
MAGNANVILLE	-209 503,95
MANTES-la-JOLIE	1 014 183,45
MANTES-la-VILLE	1 818 160,00
MEDAN	147 799,35
MERICOURT	-17 491,75
MEULAN-en-Yvelines	-1 596 858,00
MEZIERES-sur-SEINE	539 636,00
MEZY SUR SEINE	-204 679,30
MONTALET-le-BOIS	6 270,00
MORAINVILLIERS	308 343,00
MOUSSEAUX SUR SEINE	46 579,60
MUREAUX (LES)	8 817 887,00
NEZEL	139 739,80
OINVILLE-sur-MONTCIENT	-107 823,15
ORGEVAL	2 094 598,05
PERDREAUVILLE	83 824,40
POISSY	14 808 185,00
PORCHEVILLE	2 942 773,00
ROLLEBOISE	4 133,10

ROSNY-sur-SEINE	-28 589,25
SAILLY	-30 483,70
SAINT MARTIN-la-GARENNE	43 337,35
SOINDRES	13 347,10
TERTRE SAINT DENIS (LE)	12 320,85
TESSANCOURT-sur-AUBETTE	62 344,00
TRIEL SUR SEINE	-677 512,50
VAUX-sur-SEINE	-440 852,85
VERNEUIL SUR SEINE	-1 091 955,00
VERNOUILLET	817 468,85
VERT	19 087,80
VILLENES-sur-SEINE	832 436,80

72. ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité l'admission en non valeur des divers produits irrécouvrables présentés en 2019 par le receveur pour un montant total de 6 858,50 €

73. ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES DU BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité l'admission en non valeur des divers produits irrécouvrables présenté en 2019 par le receveur pour un montant de 9.079,92 €

74. PROLONGATION DE LA DUREE D'ETALEMENT DU TRANSFERT DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT A LA CUGPSEO

A l'unanimité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) le Conseil Municipal **accepte** l'étalement du transfert des résultats de fonctionnement du budget annexe assainissement sur une durée totale de huit ans et **autorise** la signature d'un avenant à la convention initiale afin d'en préciser les modalités

75. SIGNATURE DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal **attribue** à l'unanimité le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école élémentaire au groupement Atelier Philippe Madec, pour une rémunération au taux provisoire de 14,80% et un forfait provisoire de 514 737,19 € HT. Il **attribue** à l'unanimité une prime de 18 040 €HT aux candidats non attributaires

76. APROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SEY 78 POUR LES PRESTATIONS DE LEVERS TOPOGRAPHIQUES ET D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal à l'unanimité **décide** d'adhérer au groupement de commande de levés topographiques et d'investigations complémentaires constitué par le SEY, le SIGEIF et le SDEM et **autorise** la signature de la convention correspondante

77. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DU SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (S.I.A.A.P)

Le Conseil Municipal **donne** à l'unanimité un avis favorable au projet de Plan Particulier d'Intervention du S.I.A.A.P.

78. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE DECANTATION PRIMAIRE DANS LE CADRE DE LA REFORTE DE LA STATION D'EPURATION SEINE-AVAL PRESENTEE PAR LE SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (S.I.A.A.P.)

Le Conseil Municipal **donne** à l'unanimité un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale pour le projet de décantation du S.I.A.A.P.

79. REGULARISATION FONCIERE AVEC L'ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT DOMNIS

Le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité l'achat des parcelles appartenant à DOMNIS et la vente à DOMNIS de parcelles appartenant à la ville correspondant à des fractions de voirie et espaces à usage communal localisés dans différentes parties de la ville (Plantes d'Hennemont, Champs de Villars - Barricade) à l'euro symbolique

80. AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DEMANDE DE DECLARATION DE TRAVAUX POUR LA BIBLIOTHEQUE PAUL ELUARD

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité la signature de la demande de déclaration préalable de travaux pour le bibliothèque Paul Eluard

81. AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DEMANDE DE DECLARATION DE TRAVAUX POUR L'ECOLE MATERNELLE SAINT-EXUPERY

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la signature de la demande de déclaration préalable de travaux pour l'école maternelle Saint-Exupéry

82. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « DÉPARTEMENTAL EQUIPEMENT 2017-2019 » DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION DU GYMNASE COUBERTIN

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité du Département des Yvelines une subvention pour la restructuration du gymnase Coubertin

83. CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DES YVELINES POUR LE VERSEMENT DE LA DOTATION SOCIALE GLOBALE DES TERRITOIRES D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des suffrages exprimés (Nelly PASCAUD s'abstenant) la signature avec le Département des Yvelines d'une convention permettant le versement des financements au titre de la dotation sociale globale des territoires d'action sociale

84. REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS ET DU COORDONNATEUR DANS LE CADRE DU RECENSEMENT 2020

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur dans le cadre du recensement 2020 ainsi qu'il suit :

			Nombre estimé	Dépenses prévisionnelles
Par logement dûment enquêté (feuille de logement et bulletins individuels renseignés)	5 €	l'unité	758	3 790 €
Fiche d'adresse non enquêtée	0,50 €	l'unité	10	5 €
Fiche de logement non enquêtée	0,50 €	l'unité	30	15 €
Formation	70,00 €	forfait	4	280 €
Indemnité transport	40,00 €	forfait	4	160 €
Entre 95 et 100% des logements dûment enquêtés (feuille de logement et bulletins individuels renseignés) au 24 février 2020	110 €	Prime	4	440 €
Entre 90 et 94.99% des logements dûment enquêtés (feuille de logement et bulletins individuels renseignés) au 24 février 2020	80 €	Prime		
			TOTAL	4 690 €

85. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des suffrages exprimés (Alain OUTREMAN, Rachel DEROUAULT, Pascal FRAUDIN, Nelly PASCAUD, Martine QUILLERE, Jessica DORLENCOURT et Pauline MATHEY s'abstenant) le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2019 :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont temps non complet
Directeur général des services	A	1	1	
Directeur général adjoint des services	A	2	1	
Total		3	2	0
Filière administrative				
Attaché principal	A	4	4	
Attaché	A	7	7	
Rédacteur principal 1ère classe	B	4	3	
Rédacteur principal 2ème classe	B	6	3	
Rédacteur	B	11	11	1
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	7	6	
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	33	31	2
Adjoint administratif	C	18	15	0
Total		90	80	3
Filière technique				
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	3	2	
Technicien principal 1ère classe	B	5	4	

Technicien principal 2ème classe	B	5	4	
Technicien	B	3	3	
Agent de maîtrise principal	C	9	9	
Agent de maîtrise	C	8	8	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	16	14	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	34	32	
Adjoint technique	C	88	81	2
Total		172	158	2
Filière sociale				
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	A	1	1	
Assistant socio-éducatif de 2ème classe	A	2	2	
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	A	6	6	
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	4	4	
Moniteur-éducateur et intervenant familial	B	1	0	
Agent spécialisé principal 1ère classe écoles maternelles	C	2	2	
Agent spécialisé principal 2ème classe écoles maternelles	C	22	22	2
Agent social principal 2ème classe	C	1	1	
Infirmiers soins généraux classe supérieure	A	2	2	
Infirmiers soins généraux classe normale	A	1	1	
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	9	9	
Auxiliaire de puéricultrice principal 2ème classe	C	17	17	
Total		68	67	2
Filière sportive				
Educateur APS principal 1ère classe	B	2	2	
Educateur APS Principal 2ème classe	B	1	1	
Educateur activités physiques et sportives	B	3	3	
Total		6	6	0
Filière culturelle				
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	1	1	
Conservateur bibliothèque chef	A	1	1	
Assistant conservation principal 1ère classe	B	3	3	1
Assistant conservation principal 2ème classe	B	1	1	
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	10	10	9
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	8	8	8
Assistant d'enseignement artistique	B	2	2	2
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	5	4	1
Adjoint du patrimoine	C	1	1	
Total		32	31	21
Filière animation				
Animateur principal 1ère classe	B	1	1	
Animateur principal 2ème classe	B	5	5	
Animateur	B	6	5	
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	4	4	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	24	23	
adjoint d'animation	C	76	74	12
Total		116	112	12
Filière police municipale				
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1	0	
Gardien-brigadier	C	4	1	
Total		5	1	0
Total emplois permanents		492	457	40
Emplois hors cadre d'emplois				

Collaborateur du cabinet		1	1	
Apprenti		7	6	
Assistants Maternelles		20	17	
Vacataires		28	28	
Total emplois hors cadre d'emplois		56	52	0
TOTAL GENERAL		548	509	40

86. PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE A DESTINATION DES AGENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité le versement des prestations d'action sociales ci-après :

Séjour d'enfant :

Colonies de vacances

- Enfants de moins de 13 ans, par jour : 7,50 €
- Enfants de 13 à 18 ans, par jour : 11,35 €

Plafond d'octroi de cette prestation : indice brut 579 - 45 jours maximum par an et par enfant

Centres de loisirs sans hébergement

- Journée complète : 5,41 €
- Demi-journée : 2,73 €

Plafond d'octroi de cette prestation : indice brut 579 - Pas de limitation de durée

Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif

- Forfait pour un séjour de 21 jours ou plus : 77,72 €
- Pour les séjours d'une durée inférieure, par jour : 3,70 €

Plafond d'octroi de cette prestation : indice brut 579 - Un séjour par année scolaire et par enfant

Séjours linguistiques :

- Enfants de moins de 13 ans, par jour : 7,50 €
- Enfants de 13 à 18 ans, par jour : 11,36 €

Plafond d'octroi de cette prestation : indice brut 579 - 21 jours maximum par an et par enfant

Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (taux d'incapacité au moins égal à 50%) (montant mensuel) : 163.42 € - Pas de plafond d'octroi

Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant de moins de 5 ans, par jour et par enfant : 23,36 €
35 jours maximum - Pas de plafond d'octroi

87. APPROBATION DU PLAN DE FORMATION 2020

Le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité le plan de formation 2020

La séance est levée à 22h50

Le Maire
Marc HONORE